**Option Archives d’Architecture - philosophie**

**ARCH-P8101 et P8113 AA**

**Titulaires :**

Irene Lund

Anne-Sophie Daout

**Contenu :**

Le cours vise à former l’étudiant à aller au-delà des synthèses et des textes publiés en se positionnant de manière critique vis-à-vis de ceux-ci tout en les confrontant aux données d’archives. Il vise à familiariser l’étudiant avec les principaux lieux de conservation d’archives et aux méthodes de recherches adaptées.

Le module se compose de :

* Cours théoriques sur les archives et bibliothèques et leurs outils de recherche.
* Cours théoriques en rapport avec l’énoncé.
* Visites in situ de centre d’archives
* Séances de séminaire de travail
* Un travail de recherche personnel et original.

**Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)**

Apprentissage des enjeux liées aux archives de l’architecture : de la production à la valorisation en passant par la conservation.

Apprentissage de la recherche en archives et de la valorisation des données récoltées.

Apprentissage de l’autonomie dans le but de mener une recherche personnelle et originale.

Apprentissage de la lecture critique de documents d’archives.

Approfondissement de la lecture architecturale des documents graphiques.

Approfondissement de l’exposé oral des données architecturales.

Apprentissage de la rédaction d’un travail scientifique.

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

### Exposés thoriques, visites de centres d’archives (in situ et/ou virtuelles), séminaires (lectures, échanges et critiques des données).

### Contribution au profil d'enseignement

Apprentissage de l’importance des sources primaires dans la recherche d’information relative à l’architecture et à l’espace urbain qui constitue notre environnement direct.

Voir également les objectifs.

### Références, bibliographie et lectures recommandées

Transmis aux cours

## Autres renseignements

**Contacts :**

Irene.lund@ulb.be

Anne-sophie.daout@ulb.be

## Evaluation

### Méthode(s) d'évaluation

## Travail écrit personnel

## Ce travail est à remettre et à présenter oralement à l’examen.

### Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note comprend d’une part le travail final remis et présenté à l’examen et d’autre part la participation active aux visites et remises intermédiaires.